

REÇU LE 26 DEC. 2013

Destinataires :

- Cf. liste jointe -

DRH EPIC n° 76

La Plaine St-Denis, le 19 décembre 2013

Madame,
Monsieur le Secrétaire Général,

Conformément à la décision de l'entreprise prise à l'issue de la table ronde Facilités de Circulation du 30 avril 2009, la tarification des facilités de circulation pour les cheminots et leurs ayants-droit est depuis 2010 revalorisée au 1er janvier de chaque année proportionnellement à l'augmentation générale annuelle des salaires de l'année précédente.

Toutefois, cette revalorisation n'est appliquée que lorsqu'elle s'élève au moins à dix centimes d'euro.

Par ailleurs, le passage du taux de TVA de 7% à 10% à partir de janvier 2014 affectera également ces nouveaux tarifs.

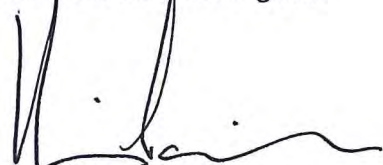
En conséquence, je vous informe qu'au 2 janvier 2014 :

Le tarif de la réservation TGV en pointe en seconde classe passera de 8,70 à 8,90 €
Le tarif de la réservation TGV en pointe en première classe passera de 13,40 à 13,90 €
Le tarif de l'Intercités de nuit en période normale passera de 18,10 € à 18,70 €
Le tarif de l'Intercités de nuit en période de pointe passera de 20,70 € à 21,40 €

Il est à noter que le tarif de la réservation TGV en période normale reste fixé à 1,50 € pour des raisons techniques liées au SI Voyages.

Nous avons eu la confirmation de l'application de ces tarifs que très récemment ce qui explique cette information tardive auprès de vous.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur le Secrétaire Général, Monsieur, à l'assurance de ma considération distinguée.



Loïc HILAIRE

Directeur Ressources Humaines EPIC et Qualité sociale



Destinataires :

Monsieur le Secrétaire Général
Fédération Nationale des Travailleurs, Cadres
et Techniciens des Chemins de fer français (CGT)
Case n° 546
263, rue de Paris
93515 MONTREUIL CEDEX

Monsieur le Secrétaire Général
Union Nationale des Syndicats Autonomes
UNSA Fédération des Cheminots
56, rue du Faubourg Montmartre
75009 PARIS

Madame BONNET et Madame ROUQUETTE
Fédération des Syndicats de Travailleurs du Rail
Solidaires, Unitaires et Démocratiques
Union syndicale Solidaires (SUD Rail)
17, boulevard de la Libération
93200 SAINT-DENIS

Monsieur le Secrétaire Général
Fédération des Cheminots CFDT
47/49, avenue Simon Bolivar
75950 PARIS CEDEX 19

Monsieur le Secrétaire Général
Fédération Syndicaliste Force Ouvrière
des Cheminots (FO)
68, rue Stephenson
75018 PARIS